

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° AC1664

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Bourouaha et M. Maillot

à l'amendement n° AC1469 du Gouvernement

ARTICLE 7

À l'alinéa 8, substituer à l'année :

« 2025 »

l'année :

« 2050 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding.